

S.I.S.A.R.C

**Syndicat Mixte de l'Isère et
de l'Arc en Combe de Savoie**

Extrait du registre des délibérations du Conseil Syndical du Mercredi 5 juillet 2023

Le Conseil Syndical, légalement convoqué 28 juin 2023, s'est réuni le mercredi 5 juillet 2023 à 18h, en séance publique, à la Salle Polyvalente de Francin à Porte de Savoie, sous la présidence de François RIEU, Président.

Nombre de membres en exercice : 27 - *Quorum* : 14

Délégués titulaires présents : 15

Collectivités	Prénom	Nom	Nombre de voix
Département	Béatrice	SANTAIS	2 voix
CA Arlysère	Daniel	BUCHE	1 voix
CA Arlysère	Laurent	GRILLET	1 voix
CA Arlysère	Philippe	GUIRAND	1 voix
CA Arlysère	François	RIEU	1 voix
CC Porte de Maurienne	Nicolas	ROCHE	1 voix
CCCS	Jean-Luc	BENETTI	1 voix
CCCS	Jean-Michel	BLONDET	1 voix
CCCS	Nicole	BOUVIER	1 voix
CCCS	Christiane	FAVRE	1 voix
CCCS	Jacky	GACHET	1 voix
CCCS	Yannick	LOGEROT	1 voix
CCCS	Jean-Claude	MESTRALLET	1 voix
CCCS	Eric	SANDRAZ	1 voix
CCCS	Jacques	VELTRI	1 voix

Délégués suppléants présents : 3

Collectivités	Prénom	Nom	Nombre de voix
CA Arlysère	Yacine	ALIOUA	1 voix
CCCS	Carlo	APPRATTI	1 voix
CCCS	Alain	COMBAZ	1 voix

Délégués représentés : 2

Nom	Collectivité d'origine	A donné pouvoir à	Nombre de voix
Olivier THEVENET	Département	Eric SANDRAZ	2 voix
André VAIRETTO	Département	Béatrice SANTAIS	2 voix

S.I.S.A.R.C

L'Arpège - 2 avenue des Chasseurs Alpins - 73200 ALBERTVILLE
Tél : 04 79 10 48 48 - Fax : 04 79 10 01 81 - administration@sisarc.fr

Récapitulatif :

Nombre de membres présents	18 dont 15 titulaires et 3 suppléants	Nombre de voix	19 voix
Nombre de membres représentés	2 délégués	Nombre de voix	4 voix
TOTAL des voix	23 voix		

Nicolas **ROCHE** a été désigné Secrétaire de séance.

S.I.S.A.R.C

**Syndicat Mixte de l'Isère et
de l'Arc en Combe de Savoie**

**Conseil Syndical du 5 juillet 2023
Délibération n° 05**

**Objet : Date et lieu de la prochaine réunion
Rapporteur : M. le Président**

Il est proposé que le prochain Conseil Syndical se déroule :

le mercredi 11 octobre 2023 à 18h à Bourgneuf

Le Conseil Syndical en prend acte.

Extrait certifié conforme et exécutoire,
Le Président,
François RIEU

